

ont pu répondre. Et la prison du prisonnier du Nord a certainement, dans cet ordre d'idées, mérité une mention.

Enfin, tout récemment, notre camarade Gérard OOGHE voyait s'élargir encore le champ de son activité. Il vient, d'être appelé à faire partie du Comité Directeur de cinq membres assistant le Commissaire Général aux Prisonniers de Guerre rapatriés et aux Familles de Prisonniers de Guerre, Chef du "Mouvement Prisonniers"

Ainsi, en un an, notre ancien Homme de Confiance n'est pas resté inactif. Le contraire nous eût étonné. Le se plaisait-il pas, en effet, à répéter lorsqu'il était encore parmi nous, ce qui nous semblait une boutade: "Nous sommes ici en vacances; c'est à notre retour que nous aurons véritablement à travailler!" ?

Nous connaissons les qualités de Gérard OOGHE. Nous connaissons ses idées. Nous ne pouvons que former le vœu qu'au poste élevé auquel il a été appelé, il puisse affirmer et ses qualités et ses idées.

Ce sera certainement pour notre plus grand bien.

Et aussi, pour le bien de notre Pays.

Robert VAYSSET.
Homme de Confiance.

LA VIE DU KOMETANDO

LA GROUPE DE LABIAU PARTI NOUS

Pour la Pentecôte, le 13 Juin dernier, notre Groupe franchissait pour la première fois les frontières de l'arrondissement, donnait une représentation à LABIAU. Des liens de camaraderie et d'amitié se nouèrent. Nos camarades du Groupe Artistique de LABIAU furent invités. Ils nous promirent alors de nous rendre notre visite.

Le 26 Septembre dernier, ils tenaient leur promesse. Arrivés à 9 heures du matin, nos camarades de L'É 14 furent reçus dans notre salle de théâtre où un chocolat leur était servi. Puis, après avoir visité avec intérêt nos aménagements et installations, ils prirent part à un tournoi de ping-pong LABIAU-WEHLAU.

A 11 heures 30, nos camarades revinrent dans la salle de théâtre où le couvert était dressé. Le repas fût très animé. Au dessert, Roger TORTEL, notre chansonnier, se fit entendre dans son dernier répertoire.

A 14 heures 15, le rideau se levait devant une salle comble. Tour à tour, musique classique, jazz, sketches et pièces nous divertirent et recurent des applaudissements nourris et mérités.

Tout fut réussi, mais s'il fallait faire un choix, nous aurions certainement retenu la magnifique exhibition de l'orchestre jazz et le tour de chant de MICHEL, remarquable comique.

Tard dans la soirée, nos hôtes reprenaient place dans le camion qui les avait amenés. D'une agréable journée, il ne nous restait déjà plus que le souvenir

CALENDRIER DES MESSES DOMINICALES17 Octobre à 14 Novembre

17	Octobre	à 9 heures	Wehlau
24	Octobre	10 heures	Starkenber
		10 heures	Goldbach (Roddau, Rosse- felde, Schillenbruch)
		après midi	Sprindlaek
31	Octobre	10 heures	Friedrichsdorf
		10 heures	Plompen (Dachsrode, Neu- Icpkau)
		après midi	Guttshallen
7	Novembre	10 heures	Imten
		10 heures	Stampelken
		4 heures	Tiefenthann
		après midi	Pomodien
14	Novembre	10 heures	Wehlau
		10 heures	Kavernicken (Kukors)
		après midi	Rainlaeken

INFORMATIONS DE L'HOMME DE CONFIANCEPOUR TOUSDERNIER DELAI POUR LE RETRAIT DES LOTS DE LA TOMBOLA.

La date limite pour le retrait des lots de la tombola est fixée au 31 Octobre 1943. Après cette date les titulaires de billets gagnants qui n'auraient pas encore retiré le lot correspondant perdent le bénéfice de leur lot.

Les lots non retirés seront remis à la disposition de l'Homme de Confiance qui les utilisera ultérieurement dans le même esprit d'entraide et de solidarité.

DEMANDES DE PERMISSION.

Il est rappelé que les permissions doivent être demandées 15 jours à l'avance. Il faut en effet tenir compte des délais de signature et d'acheminement. La date limite accordée pour l'admission des demandes de permission est fixée au Dimanche précédant le Dimanche où l'on veut profiter de cette permission. Toute demande parvenant au bureau de l'Homme de Confiance postérieurement à cette date limite ne pourra être prise en considération.

ENVOI DU COURRIER.

Ne pas oublier sur l'adresse des correspondances à destination de la France, la mention "Zone occupée" ou "Zone non occupée" en tenant toujours compte de l'ancienne ligne de démarcation fixée par l'armistice. Les mentions abrégées "ZO" ou "ZNO" sont suffisantes.

Ne pas oublier également de remplir l'adresse de l'expéditeur.

POUR LES FRANCAIS

SOMMES REMISES A LA C.E.S. pour le mois de Septembre

Produit des quêtes dans les Kommandos	331, 44 Rmk.
Produit de la tombola organisée par la Troupe de Labiau (1).	212, 92 Rmk.
Total	<u>544, 36 Rmk.</u>

(1) La tombola a rapporté la somme de 250,50 Rmk. dont 37, 58 Rmk. ont été remis au "Secours Belge".

CROIX ROUGE OCTOBRE.

Chaque homme a du percevoir:

- 1 Kg. de biscuits
- 300 gr. de pâté
- 1/3 de fromage
- 1/2 pâte de fruits
- 2 pts de cigarettes

SERVICE DU LIVRE

A la suite d'un important envoi de documents de l'Ecole Supérieure d'Organisation Professionnelle, le "Service du Livre" du Stalag IA dispose des livres suivants:

- Législation de l'Organisation Profesionnelle	Max Gouffreville
- Travail et salaire	H. Denis et P. Durand
- Droit des affaires	J. Rault
- Matières premières et grands marchés	J. Weuloisse
- Services publics économiques	H. Culmann
- Comptabilités spéciales (Assurances, Travaux publics)	
- Contrôle et vérification comptables	Fain
- Droit pénal des affaires	Pâtier
- Revue de l'économie contemporaine	
- Finances publiques et affaires privées	Laufenburger
- Comptabilité commerciale	Gavor
- Nouvel aspect des institutions françaises	
- L'empire français et ses ressources	
- Devoirs du Chef	M. Lambert
- Mathématiques financières	F. Sanson
- Droit pénal spécial des affaires	Patier

Les camarades désireux d'obtenir ces livres m'en feront la demande.

POUR LES BELGES.

SECOURS BELGE.

Notre Homme de Confiance, l'Adjudant SMETS, créateur de cette oeuvre magnifique de générosité qu'est le "Secours Belge", lance un nouvel appel. Ecoutez le:

"Nous voici au seuil du quatrième hiver de guerre. Pensons à tout ce que cela signifie pour une Belgique meurtrie où la

..../...

misère est sans cesse croissante. Pensons à tous les nôtres, mères, enfants, vieillards assaillis des pires anxiétés matérielles et morales. Pensons à toutes ces appréhensions que nous pouvons juguler, à toutes ces joies perdues que nous pouvons rendre, à toutes ces santés défaillasses que nous pouvons guérir. Tant de pauvres gens ont besoin de se sentir compris, épaulés, soutenus. Je sais, mes amis, qu'on n'a jamais fait en vain appel à votre bon coeur. Je sais que tous les mois votre obole est régulière, notre canton n'est-il pas classé sixième sur les 22 cantons du Stalag IA avec la moyenne de 0,64 Rmk. par homme. Je sais aussi que vous envoyez votre salaire à vos femmes, à vos parents.

On vous demande cependant un nouvel effort. Je sais que vous y répondrez, mes amis. Vos mères, vos femmes, vos enfants vous y pousseraient s'ils étaient ici et vous donneraient l'exemple.

Soyez à la hauteur de votre réputation. Des listes vont circuler parmi vous: donnez sans compter.

LIEBESGABEN

a.) Distribution Septembre.

- 1 Colis National
- 1 Colis canadien
- 1 Colis Croix Rouge : 4 pts de cigarettes

b.) 56 caisses de colis congolais sont arrivés au camp en Septembre. Ils ont été distribués selon les instructions de la Croix Rouge Internationale à raison de:

par priorité 2 colis à chaque ancien colonial
le restant aux camarades nécessiteux.

c.) Suite aux difficultés de transports, la Croix Rouge Internationale envisage de constituer dans les magasins belges de Liebesgabén du camp un stock de colis "Standard" à distribuer à raison d'un colis par homme et par mois.

INSTRUCTION ET RECREATION.

a.) Les accusés de réception accompagnant tout envoi de livres par la famille doivent m'être retournés dans le plus bref délai dûment signés pour renvoi à la Poste du Stalag.

b.) Les camarades belges désireux d'envoyer "Au Diffuseur" (Journal Belge du Stalag IA) des articles, nouvelles ou dessins, sont priés de se faire connaître dès à présent et de m'envoyer cette correspondance.

SERVICE DE FONDS

Comme complément aux instructions communiquées dans le journal "SEPT" de Juillet pour la constitution d'un pécule en Belgique soit auprès de la Croix Rouge de Belgique, soit auprès d'une banque, soit auprès de la Caisse d'Épargne:

a.) Les sommes provenant des allocations mensuelles (avances sur traitement) payées ou non à la famille, ne peuvent en aucun cas être versées à ce compte ouvert. Ces avances sur traitement sont ou bien versées à un bénéficiaire désigné par procuration par le Prisonnier, ou bien retenues par l'Etat pour être versées en totalité au prisonnier après sa rentrée.

b.) Le prisonnier doit attendre d'avoir connaissance de son numéro de livret avant d'effectuer son premier envoi.

Note: Pour certaines raisons techniques, l'Office des Chèques Postaux ne peut accepter l'ouverture de Comptes Chèques Postaux au nom de prisonniers de guerre.

LE MOT DE L'AUMONIER

Mes chers amis,

Le dernier numéro de "SEPT" vous a montré la nécessité absolue de la prière en se référant aux enseignements et aux exemples du Christ. Les semaines, qui viennent vous offrent des occasions et des raisons nouvelles d'appliquer ce précepte de la prière.

Aujourd'hui 17 Octobre, toute la France chrétienne est émue, en une journée nationale de prières, pour supplier Dieu de protéger et d'aider tous les fils exilés en Allemagne. N'est ce pas un Devoir de vous unir aux supplications qui partent du cœur de ceux que vous aimez tant ? Ne serait-ce que pour les en remercier !

Le 31, dernier Dimanche d'Octobre, l'Eglise fête le Christ-Roi, celui qui répondit à Pilate: "Tu le dis, je suis Roi" - Ne devez vous pas prier le Roi de vérité et de paix ? Lui demander la vérité qui délivre et la paix sans laquelle il n'y a pas de bonheur pour les nations comme pour les individus ? En récitant le "Notre Père" insistez sur cette demande qui résume tout: "Que votre règne arrive"

Le 1er Novembre, jour de la Toussaint, l'Eglise fête le bonheur et le triomphe de tous les saints qui sont au Ciel, les connus et les inconnus: les pauvres, les doux, ceux qui ont pleuré, les assoiffés de justice, les miséricordieux, les purs, les pacificateurs, les persécutés. Nous avons tous, parmi eux, au moins l'un ou l'autre de nos ascendants, qui mourût en état de grâce et a achevé son temps de purgatoire. N'est-il pas notre protecteur tout désigné et ne devons-nous pas nous adresser à lui ce jour-là ?

Au 2 Novembre se rattache le souvenir des âmes qui sont retenues au purgatoire pour y expier les peines temporelles dues au péché. C'est un devoir de charité et de justice pour tout chrétien de prier pour celles qu'il a connues et aimées sur terre. Et vous ne manquerez pas d'associer à vos défunts, nos camarades décédés dans le canton pendant la captivité.

Priez, mes chers amis, priez. Vos prêtres vous le répètent et vous le répéteront car Votre Maître les envoie vers vous pour cela ! La prière est le ferment de la Révolution Chrétienne, cette formidable révolution spirituelle dont vivent encore les peuples de race blanche. La prière est le ferment de ce bouleversement pacifique dont l'aurore fut la naissance d'un monde nouveau, où l'esclavage fût honni, le travail honoré, le luxe inutile condamné, la femme respectée, le malheureux secouru, la peine consolée. Quand ces conquêtes s'obscurcissent ou faiblissent, c'est que le ferment s'est affadi. Revenir à la prière, c'est revenir à la vérité et au bonheur.

Priez chaque soir dans le silence de votre cœur, Venez assister à la messe quand le prêtre passe dans votre coin de Prusse, et priez-y de toute votre âme. Lorsqu'il n'y a pas de messe chez vous le Dimanche, lisez-là dans votre manuel de prières, lisez-là seul ou avec quelques camarades, sans forfanterie ni respect humain.

Vous vous joindrez ainsi à ce grand courant des âmes et des cœurs qui, ensemble et se soutenant mutuellement, montent vers Dieu pour leur bonheur d'aujourd'hui et de demain.

A. LE GOUIC
Aumônier.

Au conseil de révision.

Le major ayant terminé d'examiner un conscrit lui dit soudain:

- "Tiens vous êtes juif ?"

- "Non, répond le jeune homme, c'est l'usure !!!"

Histoire d'ivrognes.

Deux amis New-Yorkais rentrent chez l'un d'eux, un soir, dans un état très certain d'ébriété et après mille tribulations réussissant enfin à se coucher. Au cours de la nuit, l'un des deux se lève pour satisfaire un besoin naturel et n'étant pas encore dans son état normal se trompe de porte, ouvre celle de l'ascenseur et tombe de deux étages. Mais comme les "poivrots" ne se font jamais de mal, c'est bien connu, il se secoue et retourne se coucher.

Au bout d'un moment, son camarade éprouve le même besoin de se lever. Le premier, entendant du bruit, ouvre un oeil et lui crie:

- "Fais attention, il y a une marche !!!"

Il fallait y penser !

Le patron traverse son magasin. Dans un coin, il découvre un gaillard assis, occupé à lire le journal. Il s'approche de lui et dit :

- "Combien gagnez-vous par mois ?"

L'autre lève la tête et répond:

- 800 frs "

Le Patron tire son portefeuille et dit:

- "Voilà 800 frs et maintenant fichez moi le camp. Je ne veux plus vous voir chez moi."

L'homme tourne les talons et s'en va.

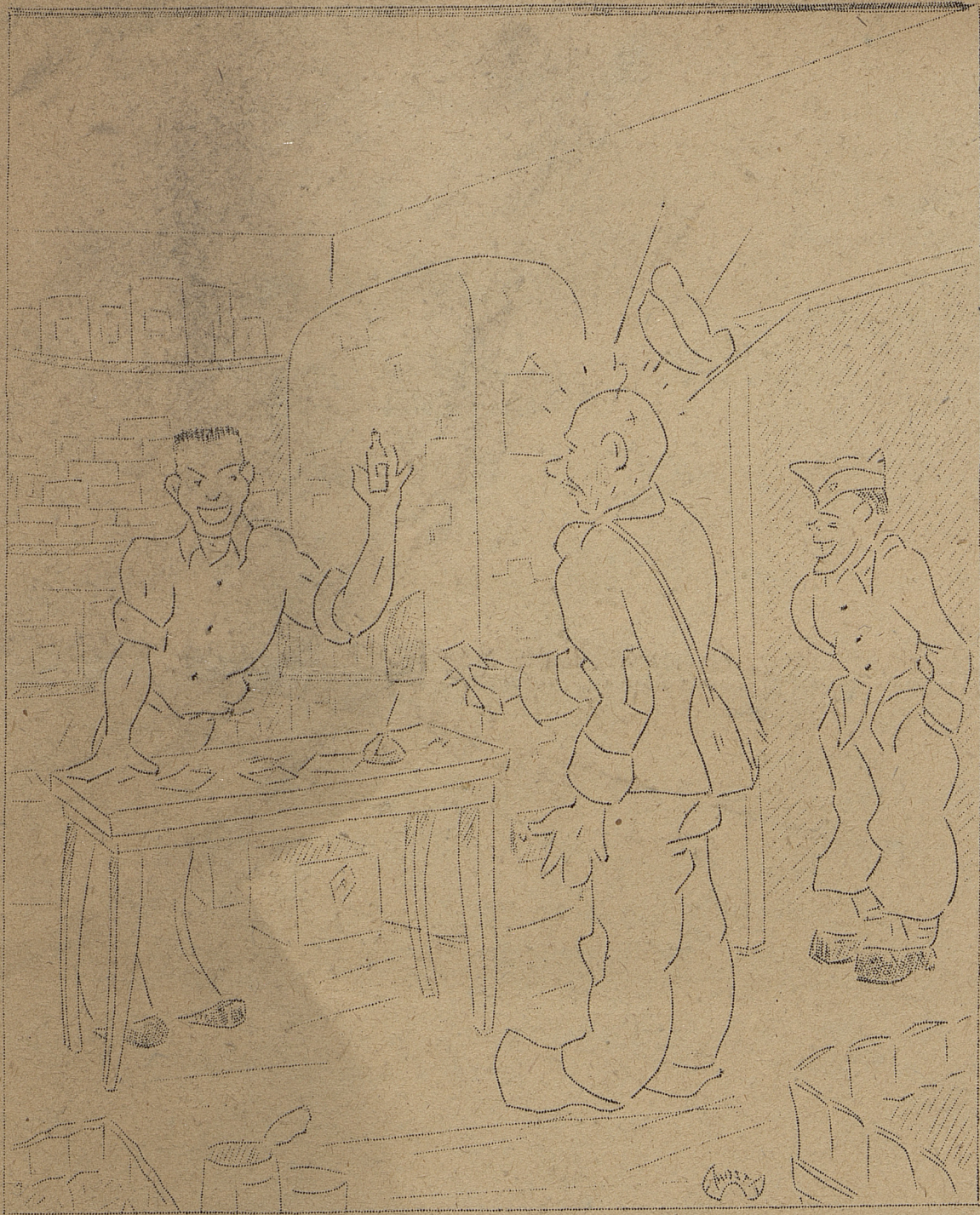
- "Pourquoi gardez vous des paresseux de cette espèce, ? - demande le patron au Chef du personnel

- "Quel paresseux ? interroge celui ci

- Mais répond le patron, celui qui lisait son journal ici et que je viens de flanquer à la porte.

- "Ah! fait l'autre, mais cette homme ne fait pas partie du personnel, il venait de nous livrer une fourniture et attendait son reçu !

A LA TOLEOLA DE L'E 7



- Et avec le numéro 165, je gagne ?

- Une superbe bouteille de brillantine !!!!

